

A) LES ORIGINES DE VERDUN

1. Terre Fermé

Verdun, une des grandes banlieues résidentielles de l'île de Montréal, est la cinquième ville de la province au point de vue population. L'origine de Verdun se trouve dans un fief noble situé au pied des rapides de Lachine et concédé par les Sulpiciens le 26 décembre 1671 à Zacharie Dupuis, l'un des pionniers militaires du Canada Français, originaire de Saverdun (département de l'Ariège), petite localité du sud de la France; ce fief concédé à Dupuis comptait (intervention de Talon, 18 octobre 1672) le droit de chasse et de pêche à la charge de foi et hommage aux seigneurs de l'Île, les Messieurs de Saint-Sulpice, et comprenait 320 arpents (8 x 40); il était situé au delà de la rivière Saint-Pierre, en allant vers le saut Saint-Louis, au pied des rapides de Lachine. Dupuis nomma alors cette étendue de terrain "Champ de Verdun", territoire aujourd'hui connu sous le nom de Parc Crawford, secteur de Verdun. A n'en pas douter, c'est en pensant à son pays natal, Saverdun, que Dupuis baptisa son nouveau fief "Champ de Verdun". En peu de temps ce nom fut donné à la région environnante toute entière mais

période, et ne fut qu'en 1876 que le nom de "Verdun" réapparût lorsque, le 28 décembre de ladite année, le Village de la Rivière Saint-Pierre, nom sous lequel notre municipalité était alors connue, fut changé en celui de Village de Verdun, par une loi de la Législature Provinciale et une Charte fut alors accordée à la nouvelle municipalité.

Zacharie Dupuis était un homme important. Le seul fait qu'il succéda à Lambert Closse en 1662 comme major de Montréal, le prouve. L'on sait en plus que, dès 1656, il vint de Québec à Montréal, à la tête de cinquante-cinq hommes pour combattre les Iroquois et que en 1665, il remplaça Pézard de Latouche, en qualité de gouverneur intérimaire de Montréal, pendant un voyage de M. de Maisonneuve en France. Le 12 novembre 1673, Zacharie Dupuis et sa femme, Jeanne Groissard, se donnaient aux Soeurs de la Congrégation, chez qui Dupuis mourut le 1er juillet 1676 et sa femme un peu plus tard.

2. Ile des Soeurs (Ile St. Paul) Chronologie.

Avant 1664 - Toute l'Ile appartenait à Monsieur Jean de Lauzon, grand Sénéchal de la Nouvelle-France.

1664 - L'Ile est vendue en trois parties égales: L'Est (côté Pont Champlain) à Jacques LeBer, père de Jeanne la Recluse. Le centre à Claude Robutel de Saint-André de Lanoue. L'Ouest à Jean de la Vigne.

1668 - (a) Jean de la Vigne vend sa part (1/3 de l'Ile) à Marie LeBer, tante de Jeanne.

(b) Marie LeBer, entre chez les Ursulines et cède sa part à son frère Jacques, père de Jeanne.

Donc, en 1668, Jacques LeBer possède le 2/3 de l'Ile sous le titre de Fief de Saint-Paul.

1706 - (a) Soeur Marguerite Lemoyne, 3e supérieure de la Congrégation Notre-Dame achète le fief de Lanoue

(b) Jacques LeBer meurt et lègue à son aîné Louis le premier tiers (Est) acquis en 1664 - et le deuxième tiers (Ouest) venant de sa soeur Marie, il le partage entre ses trois enfants: Jeanne la Recluse, Pierre et Jacques.

Chacun des trois possède ainsi près de cent arpents.

Jeanne était alors recluse à la Congrégation de Notre-Dame, mais restait maîtresse de ses biens. Après 1706 et avant 1723, on ne sait pas au juste à quelle date, elle donna à la Congrégation dix-sept arpents et deux tiers de sa part de fief. En 1723, la Communauté possédait donc: sur l'Ile: le fief De Lanoue (280 arpents) plus 17 arpents et 2/3 du fief de Saint-Paul, don de Jeanne LeBer.

1758 - Les LeBer vendent leur fief (sauf 17 arpents et 2/3)

à Monsieur de Feltz, médecin autrichien, attaché

à l'Hôtel Dieu.

1760 - Monsieur de Feltz vend son domaine à Antoine Lapierre dit Baron, puis, le rachète la même année.

1764 - Monsieur de Feltz revend son domaine à Thomas Lynch déjà accablé de dettes.

1769 - Le domaine des LeBer, passé aux mains de Monsieur de Feltz, de Lapierre, et de nouveau de Monsieur de Feltz, puis de Thomas Lynch est mis à l'enchère, et acquis à la Congrégation de Notre-Dame par Soeur Maugue dite de l'Assomption, supérieure de l'institut. Pour cette acquisition, elle reçoit l'autorisation du gouverneur général Guy Carleton. Dès lors, la Congrégation de Notre-Dame devient seigneuresse exclusive de toute l'Ile Saint-Paul (Ile des Soeurs).

Des 840 arpents que comprend toute l'Ile Saint-Paul, la Congrégation Notre-Dame n'a reçu en cadeau que 17 arpents et 2/3 de Jeanne LeBer qui était déjà recluse dans la Communauté. Les LeBer qui avaient leur résidence proche de l'église Notre-Dame et faisant exploiter leur vaste domaine par des employés, n'ont jamais dû habiter l'Ile. De 1706 à 1723, le fief de Lanoue était cultivé par les employés de la Pointe St.Charles. A partir de 1723, les Soeurs se sont établies sur l'Ile des Soeurs ainsi que les employés de la Ferme.

(Référence: Archives de la Congrégation Notre-Dame)

Le territoire de l'Ile des Soeurs (Ile St.Paul) fut annexé au territoire de la Cité de Verdun par la loi 4-5 Elizabeth II, chapitre 70, article 5, amendant la Charte de la Cité. La dite loi fut sanctionnée par la Législature Provinciale le 2 février 1956. Le 26 janvier 1956, la Congrégation Notre-Dame vendait l'Ile des Soeurs à Quebec Home and Mortgage Corporation Ltd et les soeurs ont quitté l'Ile le 20 mai 1957.

B) VERDUN - SITUATION GEOGRAPHIQUE

1. Limites territoriales.

Le territoire de la Cité de Verdun est compris dans les bornes et limites indiquées au plan dressé par W.E. Lauriault, arpenteur géomètre en date du 15 mars 1955, plus amplement décrites comme suit: "Au sud-est par le fleuve St.Laurent, incluant les îles adjacentes et l'Ile Saint-Paul connue sous le nom de l'Ile des Soeurs; au nord-ouest par les limites nord-ouest de l'aqueduc de Montréal; au nord-est par la Cité de Montréal et au sud-ouest par la Cité de Lasalle. L'Ile Saint-Paul ou l'Ile des Soeurs fera partie du quartier No. 1 de la Cité.

(Référence: Lois du Québec 1955-1956)

2. QUARTIERS

La Cité de Verdun est composée de quatre quartiers portant les numéros 1 à 4 inclusivement, comme suit:

Quartier 1 - De l'ave. May à l'ave. Hickson (côté nord)
et l'Ile des Soeurs.

Quartier 2 - De l'ave. Hickson (côté sud) à l'ave. Willibrord
(côté nord).

Quartier 3 - De l'ave. Willibrord (côté sud) au boulevard
Desmarchais (côté nord).

Quartier 4 - Du boul. Desmarchais (côté sud) aux limites nord
de la Cité de Lasalle.

3. VOIES D'ACCES

a) Terre ferme: On peut entrer à Verdun par diverses voies, soit: Au nord (Montréal): par la rue Wellington et par l'avenue Verdun (tunnel C.N.R.) ainsi qu'à l'avenue Atwater (tunnel Atwater); à l'ouest (Montréal), par les ponts enjambant le Canal de l'Aqueduc à l'avenue de l'église, à la quatrième avenue, à l'avenue Stephens et à l'avenue Crawford Bridge; au sud (Lasalle), par le boulevard Lasalle et le boulevard Champlain; enfin, à l'est, par le pont Champlain traversant le fleuve St. Laurent. On peut entrer à l'Ile des Soeurs par le Pont Champlain et par l'autoroute Bonaventure venant de Montréal.

c) VERDUN - POPULATION

La population de Verdun au recensement municipal au 31 décembre 1972 se chiffrait à 80,318 âmes. Elle se compose de deux éléments principaux: l'élément de langue française et celui de langue anglaise. Plusieurs autres groupes ethniques sont également représentés mais la proportion est minime. Le nombre de résidents de langue française est plus élevé que celui de langue anglaise. La population est en grande partie de classe moyenne, classe ouvrière travaillant à Montréal ou dans le district environnant. A l'Ile des Soeurs, la population est de classe plus aisée, soit professionnels, exécutifs, cadres de compagnies, etc.

2. Evolution.

En 1876, alors que le Village de Verdun fut fondé, la population se chiffrait à 200 âmes. La population actuelle démontre un essor remarquable. En 1907 le village fut élevé au rang de ville et en 1912 la municipalité passait au rang de Cité. Bien que l'accroissement de la population se fit à un rythme régulier jusqu'à la fin de la Grande Guerre, ce ne fut qu'à compter de 1918 et par la suite que Verdun accusa un essor prodigieux et la municipalité occupe présentement le cinquième rang au point de vue population dans la province.

<u>Année</u>	<u>Population</u>
1876	200
1907	6,000
1910	11,860
1920	25,674
1930	54,911
1972	80,318

Avec l'aménagement de l'Ile des Soeurs, ce dernier chiffre augmentera sensiblement au cours des prochaines années.

D) VERDUN - GOUVERNEMENT MUNICIPAL

1. Composition.

Le Conseil de la Cité de Verdun est composé d'un Maire et de 8 Conseillers (deux conseillers par quartier). Le Maire est élu par tous les électeurs (propriétaires et locataires) de la Cité. Les Conseillers de chaque quartier sont élus par tous les électeurs de leur quartier respectif. Les élections municipales sont tenues à tous les quatre ans, soit le premier dimanche du mois de novembre, suivant les dispositions de la Loi des Cités et Villes. Les prochaines élections générales du Conseil auront lieu le dimanche 4 novembre 1978. Le présent Conseil se compose comme suit:

Maire	:	J. Albert Gariépy
Quartier N° 1	:	Conseiller Eugène Bonin " Bruno Fortin
Quartier N° 2	:	Conseiller Lucien Caron " Gilles Groulx
Quartier N° 3	:	Conseiller Jean-Paul Bélisle " Roger Séguin
Quartier N° 4	:	Conseiller Raymond Savard " George O'Reilly

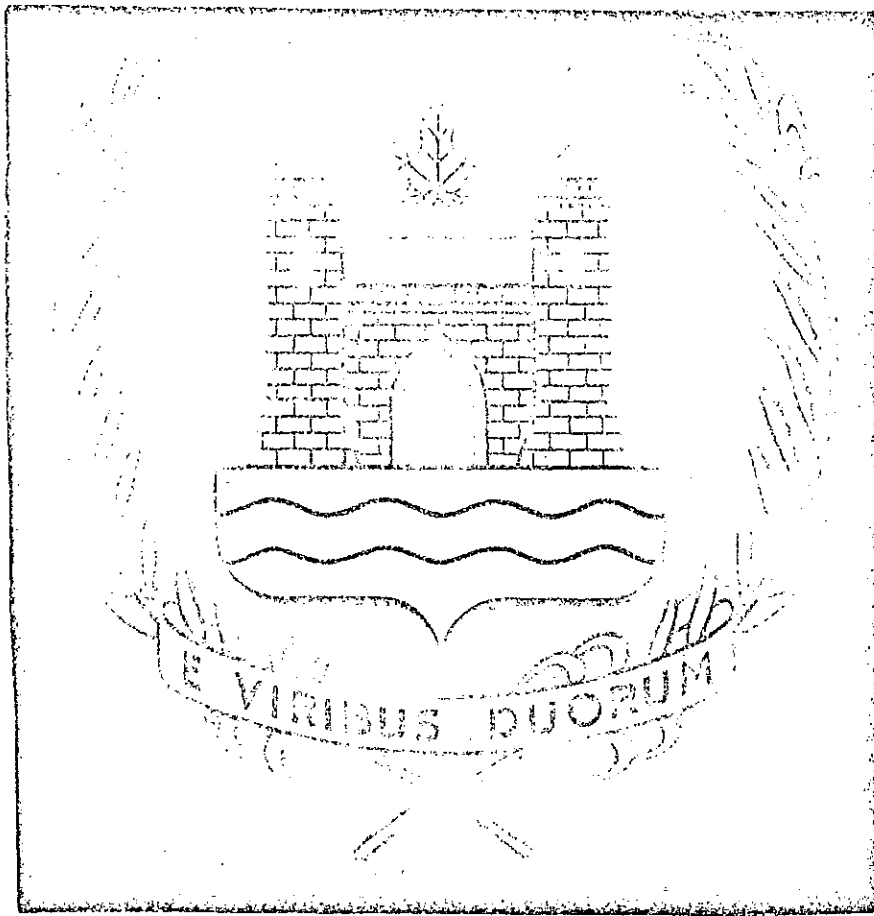
2. Pouvoirs

Les pouvoirs du Conseil de la Cité sont ceux qui lui sont conférés par la Loi des Cités & Villes, la Charte de la Cité, les règlements provinciaux, fédéraux, en différentes matières.

3.- ASSEMBLEES

Le Conseil de la Cité siège en assemblées du Comité Général, le matin, et en assemblées générales, le soir, le tout deux fois par mois, à l'Hôtel de Ville, soit le deuxième et le quatrième lundi de chaque mois.

E) VERDUN - SES ARMOIRIES



Les armoiries de Verdun se blasonnent: "De gueules, à un château de deux tours d'or, couvert du même, ouvert et ajouré du champ, crénelé et coulissé de sable, surmonté d'une feuille d'érable d'argent et posé sur une terrasse aussi d'argent chargé d'une rivière d'azur; l'écu accosté de deux palmes de sinople croisées en pointe et liées de gueules". Sa devise est "E Viribus Duorum".

Description des Armoiries

- a) Le château est dessiné de deux tours représentant l'une l'élément de langue anglaise et l'autre l'élément de langue française.

- b) Dans les armoiries de Verdun, le château évoque le fortin qui existait à Verdun au XVII^e siècle et où la population se réfugiait lors des fréquentes attaques des Indiens. Ce fortin apparaît notamment sur un vieux plan daté de 1677 et y est désigné sous le nom de "Fort Verdun".
- c) Le château présente une autre particularité pleine de sens : les deux tours, comme le corps de bâtiment central, sont couvertes. Dans l'architecture des châteaux du Moyen-Âge, c'étaient les constructions servant à l'habitation qui étaient munies d'une toiture. Les toits indiquent donc le caractère résidentiel de la Cité de Verdun.
- d) La grille ou "herse" relevée, dégageant la poterne et ouvrant un libre accès au château, symbolise le large accueil que reçoivent traditionnellement les visiteurs de Verdun.
- e) La feuille d'érable est l'emblème national du Canada. On lui donne une place prédominante dans les armoiries de Verdun où elle occupe dans son écu le milieu du chef et domine le château.
- f) La terrasse d'argent qui soutient le château est chargée d'une rivière d'azur et symbolise la situation de Verdun au nord du Saint-Laurent et la célèbre promenade longeant le fleuve sur deux milles et demi.
- g) La Cité de Verdun consacre annuellement une somme considérable pour la récréation et l'éducation physique. Cet aspect est concrétisé dans ses armoiries par les deux palmes de sinople qui accostent l'écu. La couleur verte des palmes rappelle que Verdun est, comme le dit presque son nom, une cité de verdure.
- h) La devise de la Cité de Verdun "E Viribus Duorum" se

traduit littéralement : "Par les forces des deux". Elle affirme une nouvelle fois que ce sont les efforts conjugués des deux races qui ont assuré le développement de Verdun et que la population entend maintenir toujours cette féconde collaboration.

F) SERVICES MUNICIPAUX

- a) Finances : En 1875, année de l'incorporation de Verdun comme village, le revenu budgétaire de Verdun se chiffrait à \$800.00 alors que pour l'année 1971 le revenu total dépassait huit millions et demi. La période intermédiaire représente donc une transition remarquable d'une municipalité de peu d'importance en une municipalité d'importance notable. En dépit de la tension financière anormale qui a sévi de 1930 à 1938, causée par le coût des allocations de secours directs par suite du chômage, la Cité de Verdun a surmonté tous les obstacles et a conservé un état de stabilité financière enviable.
- b) Services de Police & d'Incendie : La Cité fournit à la population un service adéquat de Police ainsi qu'un excellent service contre les Incendies, ces deux départements étant logés dans une attrayante caserne érigée il y a peu longtemps sur le boulevard Lasalle.
- c) Récréation : A Verdun on s'est toujours vivement intéressé à la jeunesse en lui fournissant les moyens les plus modernes de se récréer par le sport. On y retrouve de nombreuses facilités récréatives pour les jeunes et les moins jeunes. De nombreux terrains de jeux munis des équipements de jeux les plus à la page sont fréquentés chaque jour par les enfants de Verdun. On y retrouve toutes les facilités pour

pratiquer tous les sports en vogue: football, tennis, natation, Hockey, baseball, etc. Le Parc Therrien sur le bord du fleuve en est un exemple frappant.

L'Auditorium de Verdun d'une capacité de 4,500 sièges accueille régulièrement une foule de joueurs de hockey, de patineurs et, en été on y présente des attractions diverses, telles que lutte, boxe, cirques, concerts, lacrosse, danses, etc.

Le nouvel Aréna Guy Gagnon sur le boulevard Lasalle fournit des facilités pour les joutes de hockey et le patinage sur glace et vient en supplément aux patinoires en plein air en hiver.

Le Stadium de Verdun muni d'estrades pouvant contenir 10,000 spectateurs est un endroit privilégié pour le football, le soccer, piste et pelouse, etc.

Le Natatorium de Verdun muni de deux piscines, l'une pour le plongeon et l'autre pour la nage, est un centre très fréquenté par la population et les visiteurs tout au cours de l'été.

L'ancien Hotel de Ville sur l'Av. de l'Eglise a été transformé en un Centre de Loisirs où est logé le Service de la Récréation et où se donnent des cours d'artisanat, de céramique, de peinture, a dramatique, etc. On y pratique également plusieurs sports intérieurs. Dans les salles paroissiales, des programmes semblables sont organisés et les résultats sont très satisfaisants. Enfin, dans nos écoles, le programme d'éducation physique est des mieux organisé.

d) Centre Culturel et Bibliothèques :

En 1967, la Cité construisait un magnifique Centre Culturel sur l'ave. Bannantyne. Ce superbe édifice loge actuellement de grandes bibliothèques pour les adultes et les enfants, une salle de conférence et de concert, ainsi qu'une Salle Canadiana où l'on retrouve une riche collection de livres rares d'auteurs canadiens. On présente audit Centre des expositions de peintures,

oeuvres des meilleurs peintres du Québec, des expositions d'artisanat et autres genres ainsi que des concerts de chant, piano, musique, et même des pièces de théâtre.

Il serait trop long d'énumérer tous les autres services que la Cité offre à sa population. Ils sont cependant nombreux et rencontrent les exigences du public.

G) SERVICES PROVINCIAUX

Le Gouvernement de la Province loue des locaux à l'Hôtel de Ville pour: a) un bureau d'émission de licences de véhicules-moteurs; b) un bureau d'examen de conduite à l'intention des automobilistes et pour l'émission de permis de conduire; c) une Cour de Bien-Etre Social pour le Ministère de la Justice. La Province opère également dans la Cité : Une Cour des Petites Créances, un bureau de Bien-Etre Social et deux magasins de la Société des Alcools du Québec, ces derniers ouverts en mai 1967.

H) SERVICES FEDERAUX

Le Gouvernement du Canada possède à Verdun un bureau de poste érigé en 1934 et rénové en 1957, ainsi qu'un Bureau d'Assurance-Chômage. Le député de Verdun à Ottawa est M. Bryce Mackasey, ancien Ministre du Travail. Le Conseiller Lucien Caron est membre de l'Assemblée Nationale à Québec et y représente la municipalité de Verdun.

I) INDUSTRIES ET COMMERCES

Verdun ne compte que très peu d'industries. Les quelques industries qu'on y retrouve sont de moindre importance et sont logées dans l'édifice du Verdun Industrial Building sur la rue Rushbrooke. Les différents commerces se retrouvent sur les artères commerciales suivantes: Rue Wellington, Ave. de l'Eglise, Av. Verdun, Av. Bannantyne, Av. Hickson, boul. Lasalle et Av. Woodland. A l'Île des Soeurs existe un petit centre d'achat pour les besoins

des résidants de ce secteur de la municipalité. Cependant, à cet endroit, on prévoit un développement commercial intense. On a déjà commencé la construction d'édifices à bureaux et la proximité de ce site vis-à-vis Montréal incitera de nombreuses firmes à s'y installer. Le nombre de places d'affaires dans Verdun est de 1,413.

J) ECOLES

On compte actuellement 24 écoles catholiques à Verdun sous la juridiction de La Commission des Ecoles Catholiques de Verdun dont le Président est M. Camille Lévesque, ainsi que cinq écoles protestantes sous la juridiction du Verdun Protestant School dont le Président est M. Harvey Mercer. De plus, quatre écoles commerciales sont en opération dans la municipalité.

K) PAROISSES ET EGLISES

Verdun compte sept paroisses catholiques comme suit:

- a) Paroisse Notre-Dame des Sept Douleurs - fondée en 1899 (paroisse mère) - Curé: Mgr Henri Langlois, p.d.
- b) Paroisse Notre-Dame de la Paix - fondée en 1917 -
Curé: M. Roger Pépin.
- c) Paroisse Notre-Dame de Lourdes - fondée en 1928 -
Curé: M. Marcel Laperrière.
- d) Paroisse Notre-Dame Auxiliatrice - fondée en 1939 -
Curé: M. Georges Bergeron.
- e) Paroisse Notre-Dame de la Garde - fondée en 1944 -
Curé: M. Marcel Gélinas.
- f) Paroisse St. Willibrord - fondée en 1913 -
Curé: Father Geo.F. Thoms
- g) Paroisse St. Thomas More - fondée en 1944 -
Curé: Father Gerald McGlynn.

On compte également à Verdun 15 églises protestantes ainsi que 2 missions protestantes.

(référence: Journal Le Messenger de Verdun)

L) VIEILLE MAISON DE PIERRE

A la page 19 du livre intitulé "Vieux Manoirs Vieilles Maisons" publié par la Commission des Monuments Historiques de la Province de Québec et imprimé par Louis A. Proulx, Imprimeur du Roi, Québec, en 1927, une photo de la vieille maison de pierre située sur le Boulevard Lasalle au pied de l'av. Lloyd George, apparaît. Sous la photo est inscrit ce qui suit:

"La Maison Nivard Saint-Dizier à Verdun"

"Cette maison fut construite par Etienne Nivard Saint-Dizier, négociant, de Montréal, dans les premières années du dix-huitième siècle. Elle paraît être la plus ancienne de Verdun". Ladite maison fut probablement construite en 1693 mais certainement pas plus tard que 1715. Elle fut rénovée en 1940 et est présentement occupée par la Légion Royale Canadienne, succursale 302, comme centre communautaire. Elle est la propriété de la Cité. Les murs de pierre de 16 pouces d'épaisseur sont encore en excellent état. Le seul sous-sol de cette maison de 40 par 30 pieds est un étroit espace d'entreposage d'environ 10 pieds carrés.

Un volume publié par la Congrégation Notre-Dame il y a deux ans et concernant l'Ile des Soeurs relate que cette vieille maison de pierre faisait partie de la Ferme de Verdun qui avait été léguée à ladite Congrégation en 1673 par Zacharie Dupuy et que ladite ferme fut vendue à Monsieur Saint-Dizier pour 8000 livres par la congrégation en même temps que d'autres propriétés pour pouvoir acheter les deux-tiers de l'Ile des Soeurs.

M) STATISTIQUES MUNICIPALES.

Voici quelques statistiques municipales intéressantes:

Population au 31 décembre 1970 : 91,109 âmes, comme suit:

Quartier 1 : 20,907 Quartier 2 : 16,932

Quartier 3 - 20,198 Quartier 4 : 33,072

Nombre de logements au 31 décembre 1970 : 25,068, comme suit:

Quartier 1 : 6,070 Quartier 2 : 4,689

Quartier 3 : 5,456 Quartier 4 : 8,853

Classification des propriétés : Total : 6,709, comme suit:

Cottages : 1,353 - Duplex : 2,072 - Triplex : 972

Multiplex : 2,312

(référence : Archives municipales)

Superficie : 2,556.13 acres.

Chemins et rues : 46.03 milles.

Nombre de bornes-fontaines : 451.

Millage de tuyau d'égout et conduites principales : 50.64 milles

Conduites d'eau : 49.19 milles.

(référence : Revue des Cités & Villes 1971)

Quoique la Cité de Verdun dans son secteur de la terre ferme est presque totalement construite, l'île des Soeurs par contre est en pleine période d'expansion. L'aménagement de l'île se poursuit progressivement par étapes et les projections initiales prévoyaient la construction de nombreux édifices en hauteur, de maisons de ville, d'édifices appartements de 3 ou 4 étages, un vaste secteur commercial, le tout sur une période d'environ 15 ans qui donnerait à Verdun une population additionnelle d'environ 50,000 âmes. Dans le secteur terre ferme, on étudie présentement la rénovation urbaine de la Zone May-Brassard dans le territoire borné par les rues Rushbrooke,

May, Verdun, Lasalle. Le Conseil de la Cité étudie également la possibilité de la construction de deux édifices à loyer modique pour personnes âgées. Il étudie également le problème du stationnement afin d'y trouver une solution. Des démarches sont également en cours avec les autorités de la Ville de Montréal en vue de la construction d'un pont traversant l'Aqueduc à la rue Galt et ce afin de décongestionner la circulation dans ce secteur. On étudie également la possibilité de construire un pont pour relier la terre ferme à l'Île des Soeurs. De plus, la Communauté Urbaine de Montréal a commencé des travaux dans Verdun pour la prolongation du Métro à travers la municipalité. On ne peut dire que Verdun est une ville stagnante. On vogue vers l'amélioration et le progrès.

PRINCIPAUX EDIFICES

Hôtel de Ville, 4555 av. Verdun - Construit en 1958
Hôpital Général du Christ-Roi, 4000 boul. Lasalle
Hôpital Douglas, 6875 boul. Lasalle
Centre Culturel, av. Bannantyne - construit en 1967
Poste de Police, 4400 boul. Lasalle - construit en 1967
Auditorium de Verdun, 4100 boul. Lasalle - construit en 1939.
Natatorium de Verdun, boul. Lasalle - " en 1939.
Aréna Guy Gagnon, boul. Lasalle - " en 1972.
Bureau de Poste, Av. de l'Eglise - " en 1934.
Bureau de l'Assurance-Chômage - av. Galt
Ecole Secondaire Richard, boul. Champlain.
Verdun Catholic High School " "
Ecole Notre-Dame du Sourire - ave. Gordon
Serre Municipale, boul. Lasalle - construite en 1967
Ecole Woodland - av. Verdun
Ecole Riverview - av. Bannantyne
Ancien Hôtel de Ville, 475 Av. de l'Eglise.
Verdun Industrial Building - Rue Rushbrooke.
Hôpital Champlain - av. Churchill (en voie de construction).
Les diverses églises catholiques de Verdun.